

# L'harmonisation du trafic des paiements en Suisse et ses répercussions sur la planification de mise à jour d'ABACUS

La création d'un espace unique de paiements en Euro (SEPA) est l'occasion pour la place financière suisse de convertir le trafic des paiements en Suisse à la nouvelle norme ISO 20022. L'horizon du projet, de 2013 à 2020, démontre bien que cette réorganisation n'est pas juste le passage à un nouveau format.

Le projet "Harmonisation du trafic des paiements en Suisse" est progressivement mis en œuvre. Les domaines suivants sont particulièrement concernés par le changement prévu :

- **Virements**

Les procédures de virement existantes des banques (DTA) et de PostFinance (OPAE/VEC/BVR) seront remplacées par le nouveau type de message pain.001 basé sur XML selon la norme ISO 20022. Au cours de la période de transition 2015-2018, l'utilisation parallèle de nouveaux et d'anciens formats et normes est possible.

- **Confirmations et rapports**

Pour les informations de compte et d'écriture, les messages camt sont désormais utilisés conformément à la norme ISO 20022. Le type de message "camt" signifie Cash Management. Les extraits de compte seront fournis avec camt.052 (Intraday et postes réservés) ou camt.053 (fin de journée).

Les encaissements des bulletins de versement rouge et orange usuels ainsi que des prélèvements (LSV+ / BDD, Debit Direct) sont notifiés dans camt.053/054.

L'introduction de nouveaux types de messages camt a lieu au plus tôt à partir de 2016.

Les messages SWIFT MT (MT940 / MT942) ne sont pas affectés et continuent à être pris en charge.

- **Prélèvements**

Les prélèvements peuvent dorénavant être transmis avec le message pain.008 conformément à la norme 20022.

Debit Direct (PostFinance) et LSV+ / BDD (banques) doivent être combinés avec l'e-facture. La fonctionnalité de l'e-facture doit être optimisée et améliorée pour les prélèvements.

Les banques continueront à proposer le format usuel TA875 pour les prélèvements, car il n'existe pas encore de date de fin pour ce format.

PostFinance prendra en charge les anciens formats TXT pour Debit Direct tant pour la livraison que pour la notification jusqu'à fin 2017.

- **Nouveau bulletin de versement**

Le nouveau bulletin de versement avec le code de données lisible électroniquement (code QR) remplacera toutes les versions actuelles des bulletins de versement.

À compter de la mi-2018, le nouveau bulletin de versement sera introduit dans toute la Suisse.

L'utilisation parallèle d'anciens et de nouveaux bulletins de versement est autorisée jusqu'à mi-2020; une fois passée cette période, seuls les nouveaux bulletins de versement avec le code de données (code QR) seront traités.

La durée exacte de l'opération parallèle dans l'échange de données client-banque doit être discutée avec les établissements financiers concernés.

## Important

**PostFinance** soutiendra les procédures, standards et formats actuels jusqu'à **fin 2017**.

C'est pourquoi des mesures importantes sont à prendre par les clients de PostFinance qui utilisent la procédure **Debit Direct** ou traitent les encaissements avec le fichier de note de crédit **BVR**.

Les nouveaux formats pour recouvrements directs et avis de crédit seront disponibles dès la **version ABACUS 2016, patch du 20/11/2016**.

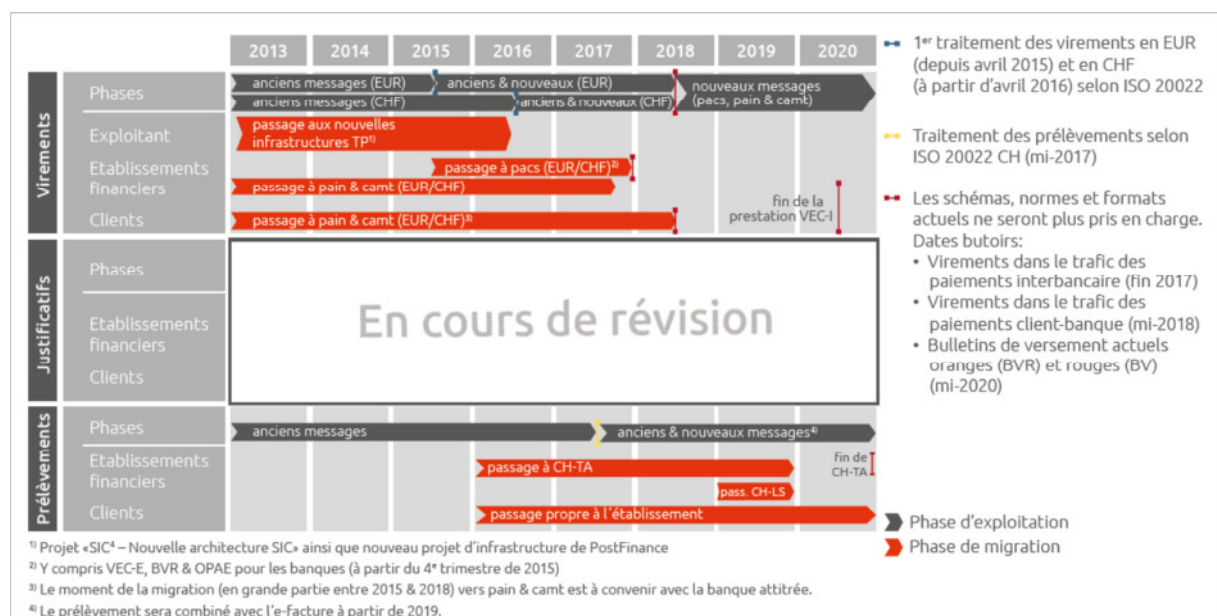
Les virements sont déjà à disposition avec la **version 2015**.

La planification de la mise à jour ABACUS doit être adaptée aux données finales des normes, procédures et formats actuels.

Lien PostFinance ISO 20022 :  
<https://www.postfinance.ch/fr/biz/zv.html>

Les délais et modifications actuels sont publiés sur le site Internet du groupe de travail "Harmonisation du trafic des paiements en Suisse".

### Plan d'action / Un objectif par étapes



Source : <http://www.paymentstandards.ch/fr/home/standardization/roadmap.html>

Liens importants:

- <http://www.paymentstandards.ch/fr/home.html>
- <http://www.iso20022.ch>
- <http://www.abacus.ch/fr/links/eb>

### Situation du logiciel ABACUS

Le passage à la nouvelle norme se fait progressivement. Une exploitation en parallèle des virements, prélèvements et notifications est prévue de 2016 à mi-2018. Le nouveau bulletin de versement, la dernière étape, pourra également être traité dans une exploitation parallèle entre mi-2018 et mi-2020.

La réalisation progressive doit être prise en compte dans le plan de développement et de release du logiciel ABACUS.

La réalisation des nouveaux types de message est disponible dans les versions ABACUS suivantes :

Version ABACUS	Type de message ISO	Activités concernées
2015 Servicepack 20.05.2015	pain.001	Paiements des créanciers et des salaires DTA / OPAE seront remplacés par pain.001.
	pain.002	Rapport statut pour les ordres de paiements transmis (protocoles DTA, OPAE)
	camt.053/052	Extrait de compte en fin de journée et

		Intraday/postes réservés – sans avis détaillé en complément du SWIFT MT940 / MT942
2016 Servicepack 20.05.2016	camt.054	Encaissements et réponses du traitement avec des bulletins de versement  Remplacement des réponses BVR (v11, BVRB)
2016 Servicepack 20.11.2016	pain.008  pain.002  camt.053/054	Prélèvement selon norme ISO-20022  Rapport statut pour les prélèvements transmis  Extrait de compte avec avis détaillé également pour les réponses du traitement des bulletins de versement et prélèvements

### Conclusion

Les actions nécessaires à la migration du trafic des paiements en Suisse ne devraient pas être négligées. Les adaptations peuvent engendrer des efforts et des frais conséquents en raison du nombre d'applications concernées et de la diversité des modifications.

La **planification de la mise à jour**, l'acquisition de nouveau matériel informatique et la formation sur les changements des procédures commerciales peuvent être cités à titre d'exemple.

En particulier, les différentes échéances entre PostFinance et les banques doivent être prises en compte. Une analyse précise des formats de virement et de retour avec les établissements financiers impliqués doit être intégrée à la planification de mise à jour.

Pendant la phase de transition, ABACUS vous permettra de choisir entre les anciens et nouveaux formats, normes et procédures. La configuration des données de base permettra une utilisation en parallèle. Vous avez ainsi la possibilité de gérer des mandants ou des établissements financiers (lieu de paiement entreprise) en utilisant la nouvelle norme ISO-20022 et d'acquérir des expériences importantes pour le changement complet.

Les dernières informations et une liste de contrôle ABACUS pour l'harmonisation du trafic des paiements en Suisse seront disponibles sur le site Internet d'ABACUS.

Afin de réussir le passage à la nouvelle norme de paiement, une communication précoce entre ABACUS, le partenaire, les établissements financiers et le client est absolument nécessaire.